

COPRORIETE DU 23/37 Avenue Georges Pompidou 92300 LEVALLOIS



Dossier AC 23.111 du 24/10/23

Réparations en mesure conservatoire sur sortie VMC pour suppression des infiltrations chez M. MONTET

Terrasse gravillon du R+8, bâtiment n°25-37

Terrasse gravillon du R+8, bâtiment n°25-37 Travaux en mesure conservatoires sans garantie autre qu'une bonne et loyale exécution					
N°	Désignation travaux	U	Q TOTAL	P.U. H.T.	TOTAL HT en EURO €
	Mise à disposition par le Maître d'Ouvrage d'une prise de courant et d'un point d'eau.	ENS	1,00	PM	
	Déplacement d'une équipe et son matériels.	ENS	1,00		- €
	Livraison et approvisionnement des matériaux.	ENS	1,00		- €
	Relevage de la protection gravillon au droit de la sortie VMC	ENS	1,00		- €
	Arrachage du complexe d'étanchéité et d'isolation jusqu'au pare vapeur, surface 25m².	ENS	1,00		- €
	Arrachage des relevés d'étanchéité au droit de la sortie VMC.	ENS	1,00		- €
	Pompage de l'eau présente sur le pare vapeur.	ENS	1,00		- €
	Réalisation d'un barrage au pare vapeur pour éviter toute migration de l'eau dans l'isolant. NB:Les réparations de fuites ponctuelles peuvent réaparaître ou se déplacer dans le temps.	ENS	1,00		
	Remplacement de l'isolation thermique existante, épaisseur 80mm, surface 25m².	ENS	1,00		- €
	Mise en œuvre d'un complexe d'étanchéité bicouche élastomère, surface 25m².	ENS	1,00		- €
	Réalisation de relevés d'étanchéité par membrane aluminium au droit de la sortie VMC.	ENS	1,00		- €
	Remise en place de la protection gravillon.	ENS	1,00		- €
	Mise en sacs et évacuation des gravats.	ENS	1,00		- €
	TOTAL H.T. / L'ENSEMBLE FORFAITAIRE				5 500,00 €
	TVA 10 %				550,00 €

Remarques à prendre en compte :

Non compris tous travaux non décrits

Non compris prorata et insertion.

Mise à disposition des accès et emprises sur le chantier.

Mise à disposition d'un point d'eau et d'une prise de courant.

NB: Les interventions de dépannage et les réparations partielles, si elles solutionnent les problèmes, ne peuvent en aucun cas être garanties. Celles-ci ne bénéficient que d'un gage de bonne et loyale exécution, ne pouvant être considérées comme des solutions définitives présageant du bon fonctionnement ou de la bonne tenue des dits ouvrages, même à court terme. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée ou recherchée quant à leur pérennité.

Tout déplacement inutile sera facturé 450€ HT

Voir également nos conditions jointes au courrier.

Intervention prévue en 1 phase.

Mise à disposition par le donneur d'ordre (M.O.) des accès et emprises sur le chantier.

Le Chargé d'affaires, A.CAVIER

MONTANT TTC

BM BAT

3 Rue Eigene Houdy 95410 GROSLAY

Tél.: 01 48 35.38 97

contact@bm-bat.com
Siret: 492 893 904 00736 A.C.S PONTOISE
TVA N°: FR47 492 947 904 - APE 4399A

6 050,00 €